

Avis de constitution

SOCIETE « BARAKA EXPRESS »

Siège Abidjan Yopougon Soghefia, Lot 4213, Ilot  
445

Aux termes de la DRC et des Statuts SSP en date du 10/02/2025, et enregistrés au CEPICI le 25/02/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BARAKA EXPRESS »

Objet :

- Toute activité de transfert d'argent électronique
- Le transport de courrier, de colis et de marchandises diverses
- Le transport, la location de véhicules et d'engins
- La franchise
- L'organisation de tous voyages ou circuits touristiques,
- La publicité commerciale, industrielle et financière sous toutes ses formes
- L'importation et la vente de pièces détachées de véhicules automobiles de toutes marques et de toutes origines, l'installation et l'exploitation de parkings et garages de mécaniques automobiles à usage industriel et commercial, la formation dans divers domaines et plus généralement, toutes opérations s'y rapportant
- Tous travaux d'électricité ;
- Gestion, administration et vente de biens ;
- Tous travaux bâtiment ;
- Tous travaux de plomberie, de génie climatique et de froid industriel ;
- Tous travaux de robotique, de génie civil, de génie rural et de génie mécanique ;
- Tous travaux de menuiserie aluminium ;
- Maintenance tous corps d'états ;
- La restauration, la pâtisserie et tout produit de boulangerie

- L'import et l'export ;
- Tout négoce notamment le négoce de matières premières et produits agricoles ;
- Toute activité de construction métallique, ferrailage et soudure ;
- Tous travaux de prestations ;
- Installation et maintenance de groupes électrogènes ;
- Gestion de Projets, Suivi-Evaluation de Projets / Programmes / Portefeuilles ;
- La formation. Et pour la réalisation de l'objet social :
- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Yopougon Soghefia, Lot 4213, Ilot 445

Dirigeant(s) M FOFANA MOHAMED (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-04632 du 23/04/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°25369/GTCA/RC/2025 du 23/04/2025

**Pour Avis**

**Le CEPICI**

